

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé

**Filière :** Ergothérapie

**Année :** 2025-2026

### 1. Intitulé du module : Accompagner le changement

**Code :** S.ER.SO.2416.F.25

**Type de formation :** Bachelor

**Niveau :**

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé

**Type :**

- Module principal
- Module lié au module principal
- Module facultatif ou complémentaire

**Caractéristique :**

Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020.

**Organisation temporelle :**

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps

### 2. Organisation

**Crédits ECTS :** 4

**Langue principale d'enseignement :**

- Français
- Autres (préciser la langue)

**Autres compétences linguistiques :**

- Anglais (lecture et vidéos)

**Exigences liées à la fréquentation de la formation :**

La présence aux ateliers est obligatoire. Une partie de ces ateliers est constitutive de l'évaluation.

### 3. Prérequis

- Avoir validé le(s) module(s) 1103 et 1210.
- Avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre :

### 4. Compétences visées

**A. Rôle d'Expert·e :**

- A1. Comprendre les fondements conceptuels et les théories internationalement reconnues de l'ergothérapie, de la science de l'occupation et des disciplines scientifiques de référence et appliquer efficacement ses compétences d'expert·e en facilitation des occupations afin de favoriser la participation de sa clientèle à la société.
- A2. Mener et coordonner sous sa responsabilité la démarche d'ergothérapie centrée sur les patient·es/client·es dans leur champ d'occupations.
- A4. Analyser les occupations et les facteurs environnementaux et les adapter aux besoins des patient·es/client·es.
- A5. Analyser les facteurs sociaux, spatiaux, temporels, culturels, institutionnels et politiques et en prendre compte, dans ses interventions.
- A7. Etre familiarisé·e avec les résultats de la recherche en ergothérapie et en science de l'occupation et en tirer des conséquences pour ses interventions.

**B. Rôle de Communicateur·trice :**

- B1. Communiquer de manière adéquate avec les patient·es/client·es sur la situation et les ressources disponibles et favoriser une compréhension mutuelle pour une prise de décision partagée.

- B2. Permettre aux patient-es/client-es de participer au processus de décision par son style de communication et la mise en place de mesures de soutien et renforcer ainsi leur autonomie.
- B3. Faire preuve de sensibilité dans ses rapports avec les autres, les respecter et permettre à leurs patient-es/client-es de défendre leurs propres intérêts.

**C. Rôle de Collaborateur-trice :**

- C2. Apporter, en tant que membres d'une équipe professionnelle et interprofessionnelle, la perspective de l'ergothérapie en montrant de quelle manière la capacité d'agir et les occupations influencent la santé, le bien-être et la participation à la société.

**F. Rôle d'Apprenant-e et de Formateur-trice :**

- F2. Transmettre ses savoirs spécifiques en ergothérapie aux patient-es/client-es, à leur équipe et aux autres personnes concernées.

## 5. Objectifs généraux d'apprentissage

- Expliquer les processus d'engagement et de résistance des individus et des groupes dans les changements occupationnels qu'ils vivent.
- Analyser les mécanismes de renforcement et de soutien à la motivation et à l'engagement aux changements occupationnels.
- Expérimenter les techniques de communication permettant d'aborder les situations de changement, de soutenir l'engagement et la motivation des individus à changer
- Mobiliser et adapter à sa pratique professionnelle les principes de l'Entretien Motivationnel.
- Mobiliser et adapter à sa pratique professionnelle le raisonnement du Processus de Remotivation.
- Élaborer une réflexion sur le rôle et les outils de l'ergothérapeute quant à l'accompagnement des communautés aux modifications des modes de vie en lien avec les bouleversements écologiques.

## 6. Contenu et formes d'enseignement

### Unité 1 – Transitions écologiques et occupationnelles (1 ECTS) – 6 périodes

- Atelier-discussion sur le rôle de l'ergothérapie dans la transition écologique et la transformation des modes de vie : accompagnement à l'échelle des groupes, collectivités et communautés (atelier-discussion)

### Unité 2 – Modèle de l'occupation humaine et Processus de Remotivation (1 ECTS) – 15 périodes

- Modèle de l'occupation humaine : concepts, outils d'évaluation et stratégies d'intervention (9)
- Mise en pratique du raisonnement clinique du Processus de Remotivation (PdeR) (atelier ; 6)

### Unité 3 – Changement occupationnel et Entretien motivationnel (2 ECTS) – 33 périodes

- Perspectives occupationnelles des théories du changement en ergothérapie (4)
- Motivation, engagement et maintien du changement (3)
- Organisation et conduite de l'accompagnement au changement en ergothérapie (6)
- Comprendre les possibilités de changement ; expérimenter des techniques d'analyse et d'entretien pour des situations difficiles (anosognosie ; réactivité ; absence de motivation) (atelier ; 8)
- Expérimentation introductive des techniques de l'Entretien Motivationnel (EM) (atelier ; 6)
- Introduction à l'activation comportementale (AC) (atelier ; 6)

### Modalités pédagogiques

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input type="checkbox"/> Séminaire             | <input type="checkbox"/> Projet                   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier         | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale          | <input type="checkbox"/> Tutorat               | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) :       |

## 7. Modalités d'évaluation et de validation

- |                                  |  |                                   |
|----------------------------------|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Écrit   | <input checked="" type="checkbox"/> Oral (filmé)   | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Documents préparatoires obligatoires ; exemple d'entretien filmé pour analyse ; analyse de vignette clinique |                                   |

En première session, le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant-e obtient la qualification Fx, elle ou il est en remédiation.

Si l'étudiant-e obtient la qualification F, elle ou il est en répétition.

Les évaluations sont notées au 1/10 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux diverses unités ou évaluations. La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

**Évaluation – remise d'une vidéo de réponses orales à des questions d'analyse, en binôme** : analyse critique filmée (durée d'environ 10 min), à partir d'une situation (vignette) clinique et de questions fournies. Les détails et consignes sont fournis durant le semestre, dans un document dédié.

Chaque binôme réalise deux fichiers de préparation, à remettre au préalable pour avoir accès aux questions d'examen : 1) une simulation filmée d'entretien basé sur l'Entretien Motivationnel (EM), ainsi que 2) un document analysant la situation à partir du Processus de Remotivation (PdeR).

L'analyse critique filmée sera réalisée le jour de l'examen, à partir des questions fournies à ce moment aux étudiant-es, en lien avec les deux documents remis au préalable (simulation d'entretien EM et analyse PdeR). Les étudiant-es du binôme présentent ainsi oralement leurs réponses à un ensemble de questions adaptées aux approches de l'EM et du PdeR sur la base des documents préparatoires réalisés.

La **présence aux ateliers** est **obligatoire** (Transitions occupationnelles et écologiques ; Comprendre les possibilités de changement ; PdeR ; Activation Comportementale ; EM). Plus d'une absence non justifiée entraîne le refus de participation à l'évaluation du module (note de 1/6 à celle-ci). De plus, **les ateliers sur l'Entretien Motivationnel (EM) et sur le Processus de Remotivation (PdeR) constituent les supports sur lesquels repose l'évaluation du module**, nécessaires pour élaborer les fichiers préparatoires à l'évaluation. En cas d'absence justifiée (au sens de l'article 28 alinéa 3 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020), un travail compensatoire peut être négocié avec les responsables du module, afin de s'assurer de l'acquisition des compétences visées par l'atelier en question.

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-es au plus tard le jour de la présentation du module.

L'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative est permise sous certaines conditions. Pour des raisons d'intégrité intellectuelle, il est nécessaire de mentionner les outils d'intelligence artificielle générative utilisés, ainsi que l'objectif de leur utilisation (synthèse, explication, inspiration, citation, création d'images, de ppt...).

## 8. Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation

Remédiation possible  Pas de remédiation

Examen complémentaire  Travail additionnel

Proposition d'un nouveau travail d'analyse critique sur la base des commentaires de correction formulés lors de l'oral.

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

### Répétition

Écrit  Oral (filmé)  Pratique

Dossier  Autre : Documents préparatoires obligatoires ; exemple d'entretien filmé pour analyse ; analyse de vignette clinique

Les activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un-e étudiant-e qui suit un module pour la première fois et pour celui ou celle qui le répète.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 31, l'échec à un module est définitif lorsque les résultats restent insuffisants après répétition.

## 9. Remarques

## 10. Bibliographie partielle

Bamberg, S. (2013). Processes of change. Dans Steg, L., Van den Berg, A., & De Groot J. (dir), *Environmental psychology. An introduction* (pp. 268-279). BPS Blackwell.

Boudreau, G. (2005). *Le changement de comportement en général*.

<https://g3nutritiondiabete.org/site/wp-content/uploads/E.-Lect-Boudreau-G-Changement-comportement.pdf>

De las Heras, C. G., Llerena, V., & Kielhofner, G. (2003). *Le processus de remotivation : continuum de l'intervention auprès des personnes atteintes d'un trouble grave de la volition (version 1.0). Guide de l'intervenant*. Model of Human Occupation Clearinghouse, UIC.

De las Heras, C. G., Llerena, V., & Kielhofner, G. (2019). *The Remotivation Process : Progressive intervention for people who experience severe volitional challenges (version 2.0). A User's Manual*. Model of Human Occupation Clearinghouse, UIC.

Gache, P., & Cavalli Euvrard G. (2022). *Guide pratique de l'entretien motivationnel*. InterEditions-Dunod.

Millet, S., & Versailles, A. (2009). *Étapes du changement et méthodes d'accompagnement*. La Lettre Nature Humaine. [https://nature-humaine.fr/wp-content/uploads/2020/03/LaLettreNH\\_n4\\_BD.pdf](https://nature-humaine.fr/wp-content/uploads/2020/03/LaLettreNH_n4_BD.pdf)

Offenstein, E. (2016). Accompagner le changement. Dans Trouvé, E. (dir), *Agir sur l'environnement pour permettre les activités* (pp. 241-263). Deboeck Supérieur.

Rollnick, S., Miller, W. R., & Butler, C. C. (2018). *Pratique de l'entretien motivationnel, communiquer avec le patient en consultation*. InterEditions-Dunod.

Taylor, R. R. (2017). *Kielhofner's Model of Human Occupation* (5<sup>th</sup> ed.). Wolters Kluwer.

## 11. Enseignant-es

M. Bertin, B. Caillet, J. Deriaz, J. Desrosiers, J.-V. Girard, O. Küenzi, H. Libon, E. Offenstein, D. Pouliot-Morneau, L. Raffourt, M. Siegenthaler, M. Steffen, M. Suarez

**Responsables de module** : Emeric Offenstein et Denis Pouliot-Morneau

**Descriptif validé le** :  
4 décembre 2025

**Descriptif validé par** :  
BERTRAND LEISER Martine